

**PROGRAMME
CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT
MODULE A**

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances relatives :

- ❖ Au milieu environnant des personnes ayant un handicap moteur, visuel ou auditif :
 - Définition
 - Notion d'intégration
 - Notion d'adaptation dans le domaine sportif
- ❖ Au mouvement handisport :
 - Le fonctionnement
 - Le public
- ❖ Aux définitions de différentes pathologies rencontrées à la Fédération Française Handisport et à leurs conséquences sur le plan sportif.

CONTENU

- ❖ Définition du handicap et ses conséquences
- ❖ Aspects psychologiques de la personne handicapée
- ❖ Les bienfaits de la pratique physique ou sportive et le rôle de l'éducateur
- ❖ L'itinéraire du pratiquant
- ❖ Le cadre législatif
- ❖ Quelques images
- ❖ Aspects médicaux :
 - Rappel sur la physiologie du rachis et du système nerveux
 - Définition et description des pathologies
 - Complications et contre-indications
 - Aptitude au sport
 - Précautions à prendre et transfert de charges

METHODES PEDAGOGIQUES

- ❖ Exposé théorique, débats, témoignages, rencontres avec des personnes handicapées, mises en situation.

PUBLIC CONCERNE

- ❖ Personnes possédant un des diplômes d'encadrement suivants et étant intéressés par l'enseignement, l'encadrement et l'animation des APS à des personnes atteintes d'un handicap moteur, visuel ou auditif:
 - Brevet d'Etat (1^{er}, 2^e, 3^e degré) ou Brevet professionnel
 - Diplôme fédéral
 - Licence, maîtrise STAPS

PREROGATIVES

- ❖ Le Module A, en lui-même, n'ouvre à aucune prérogative supplémentaire. Il permet simplement l'accès au Module B.
- ❖ C'est la validation du Module A et du Module B qui permet la délivrance du certificat.

DUREE ET DATES

- ❖ Date : 10,11 et 12 Avril 2015
- ❖ Durée global : 20 heures
- ❖ Lieu de stage : Allée Paschal Grousset - 80 025 AMIENS